

Un officier belge maintient ses déclarations sur l'attitude de la France lors du génocide rwandais

BRUXELLES

de notre correspondant

Malgré le démenti du Quai d'Orsay, le colonel Luc Marchal a confirmé au *Monde*, en les précisant, ses récentes déclarations à la BBC au sujet de l'aide militaire française au Rwanda pendant les affrontements interethniques d'avril 1994, bien après la date limite de 1993 avancée par Paris (*Le Monde* du 22 août).

En activité dans un état-major, à Bruxelles, le colonel Marchal, officier belge affecté à la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR), commandait, en avril 1994, la zone de Kigali. « Cette zone s'étendait sur un rayon de 20 kilomètres et comprenait donc l'aéroport, a-t-il raconté au *Monde*, lundi 21 août. Une opération conjointe franco-belge pour l'évacuation des civils étrangers avait été prévue à cause des

troubles provoqués par la mort du président Habyarimana, le 6 avril. »

« Nous avons été informés, le 8; assure-t-il, que des avions français atterriraient le lendemain vers 6 heures. En réalité, ils se sont présentés à 3 h 45. Manifestement, il y avait une coordination entre les Français et les Rwandais. Les véhicules qui obstruaient la piste ont été retirés en pleine nuit. Je n'étais pas personnellement à l'aéroport, mais j'y avais des observateurs de quinze nationalités différentes. C'étaient des militaires, et ils savaient ce qu'ils disaient. Certains furent formels : des caisses de munitions – probablement 5 tonnes – ont été déchargées d'un avion et transportées par des véhicules de l'armée rwandaise dans son camp de Kanombe, qui servait d'appui à la garde présidentielle. »

Le colonel Marchal en fut avisé oralement dans son PC de Kigali. Il

n'y eut aucun rapport écrit dont on pourrait retrouver la trace. « Le 9 avril, ça tirait de partout. J'ai peu apprécié ce fait accompli, mais s'appesantir là-dessus n'était pas la priorité. »

Ce témoignage est d'autant plus intéressant que le colonel Marchal ne semble pas partager les sentiments antifrançais de certains officiers et hommes politiques belges, agacés par les initiatives de Paris dans les anciennes colonies du royaume. « Je tiens à relativiser, dit-il. La France manifestait une certaine cohérence avec le camp qu'elle avait choisi. Il est absurde de lui attribuer la responsabilité du génocide à cause de ces caisses de munitions. Celles-ci étaient destinées au combat. Les massacres de populations ont été le fait de milices civiles, avec des machettes. »

Jean de la Guérvrière